



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

LE PREFET

Le rapport d'activité des services de l'Etat résume leurs interventions, au cours de l'année passée, dans les domaines prioritaires de leurs missions. L'année d'exercice est un cadre convenu. Mais les résultats obtenus doivent être observés dans une plus longue période. Ils attestent de la poursuite de la baisse de l'insécurité, de la progression du logement social dans le contexte de la mise en œuvre du droit opposable au logement, de la maîtrise des risques environnementaux ainsi que de la qualité de service garantie par des procédures de certification instaurées en préfecture et dans les sous-préfectures.

L'année 2008 aura été marquée par deux éléments :

- le lancement du processus de transformation de l'organisation territoriale de l'Etat dans le cadre de la « révision générale des politiques publiques », qui conduira à réduire le nombre des services départementaux tout en donnant à leurs missions une définition plus claire pour tous ;
- le soutien apporté par l'Etat aux entreprises confrontées à la crise économique : la mise en place du dispositif public destiné à faciliter l'accès des entreprises au crédit bancaire (instauration d'une médiation), l'activation à un niveau exceptionnel de ceux destinés à permettre le report des charges fiscales et sociales, à obtenir l'indemnisation du chômage partiel en cas de baisse d'activité ont constitué, dans l'urgence, une tâche prioritaire et lourde.

La définition et la mise en œuvre du « plan de relance » de l'économie ont complété ces interventions pour soutenir l'activité par l'investissement de l'Etat et des collectivités locales et faciliter l'accès à l'emploi.

Les actions de préservation de l'emploi ont marqué la fin de l'année 2008 pour connaître de nouveaux développements en 2009. A ces actions, l'Etat s'efforce, avec les services du « Pôle Emploi », d'associer les collectivités territoriales, établissements publics, entreprises et associations dans une collaboration renforcée pour l'intérêt général.

Paul-Henri TROLLÉ

Préfet du Val d'Oise